

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2008)
Heft: 227-228

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nouvelles fédérales

ENVIRONNEMENT

● Les intempéries que la Suisse a connues l'an dernier ont provoqué des dommages estimés à 710 millions de francs. C'est près du double de la moyenne des 35 dernières années, indique l'institut fédéral de recherche WSL. Plus de la moitié de la somme totale, soit 380 millions de francs, est liée aux fortes précipitations du mois d'août, selon la banque de données sur les dommages dus aux intempéries. L'institut a par ailleurs relevé en 2005 plus de 130 glissements de terrain et 25 chutes de pierres et de blocs, entraînant des coûts de 23 millions de francs.

● Le Conseil des États a pris des mesures concrètes pour le climat. Il a adopté trois motions reprenant des projets prévus par Moritz Leuenberger. Résultat : un certificat énergétique pour les bâtiments devrait être introduit dans toute la Suisse. Quant aux appareils d'usage courant trop gourmands en énergie, ils devraient être bannis.

INTÉRIEUR

● Le nombre de rentiers AI continue de baisser. L'année dernière, les entrées à l'assurance invalidité ont été inférieures de 4 % par rapport à 2006. En outre, le nombre total des rentiers a également baissé. Le mouvement devrait s'accélérer avec l'entrée en vigueur depuis le début de l'année de la 5^e révision, qui prévoit des mesures de détection et d'intervention précoces.

● Dès la fin de la décennie, Europeana devrait être la plus grande bibliothèque européenne en ligne. La Suisse y aura son rayon puisque la Bibliothèque nationale suisse va participer à ce projet, comme l'a annoncé récemment l'office fédéral de la culture (OFC). D'ici à novembre, plus de deux millions d'objets et documents devraient déjà être disponibles en ligne. Au final, ce projet multilingue devrait réunir sur un seul portail des millions de documents numérisés provenant de bibliothèques, mais aussi de fonds d'archives, de musées et de collections audiovisuelles de toute l'Europe. Le coût moyen de numérisation d'un livre papier de 250 pages se situe entre 20 et 25 francs...

● L'UDC s'en prend au projet d'harmonisation de la scolarité obligatoire Harmos. Cette réforme, censée entrer en vigueur dès la rentrée 2014, veut « transférer à l'État la responsabilité de l'éducation des enfants dès 4 ans », accuse le parti. L'UDC appelle ses sections à lancer des référendums cantonaux contre l'harmonisation de la scolarité obligatoire. Ce sera le cas à Lucerne, où la démarche a abouti. Des collectes de signatures ont aussi lieu actuellement en Thurgovie et au Tessin.

● Les hôpitaux suisses ne doivent pas courir le risque de rester à court de médicaments. Le Conseil des États les a autorisés à continuer de produire eux-mêmes des remèdes en cas de pénurie, ou à les commander à l'étranger. La révision de la loi sur les produits thérapeutiques, qui doit encore obtenir l'aval du National, a été adoptée par 36 voix sans opposition.



LES HÔPITAUX AUTORISÉS À PRODUIRE DANS CERTAINS CAS ...

● En 2007, la section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC) a alloué 33,93 millions de francs d'aides financières à 431 objets dignes de protection.

L'une des tâches prioritaires de l'OFC jusqu'en 2011 est l'inscription de cinq autres sites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO où sept sites suisses figurent déjà. Ces sites sont les suivants : la ligne des chemins de fer rhétiques traversant le paysage culturel de l'Albula/Bernina (décision cet été), le paysage urbain de La Chaux-de-Fonds/Le Locle

modélé par l'industrie horlogère (décision à l'été 2009), l'œuvre urbaine et architecturale de Le Corbusier (décision été 2009), les sites préhistoriques lacustres dans les lacs et tourbières (décision en 2011), le site naturel du chevauchement principal de Glaris, placé sous la responsabilité de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La Suisse n'est pas membre du comité du patrimoine mondial. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), l'OFC et l'OFEV préparent actuellement un dossier de candidature afin que la Suisse obtienne un siège au sein de cette prestigieuse institution.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

● Quelque 150 conseillers nationaux et 26 conseillers aux États ont appelé le Conseil fédéral à prendre position contre la « violence chinoise » au Tibet. La

Suisse ne peut pas se taire face aux graves violations des droits humains, ont-ils fait savoir dans une lettre ouverte. Il faut clairement exiger du gouvernement chinois qu'il cesse les violences et la répression, insistent-ils, en ajoutant que l'ambassadeur chinois devrait être convoqué. Le Conseil fédéral doit en outre appeler le CIO à intervenir immédiatement pour que la Chine respecte ses engagements, souligne cette lettre ouverte.

● Le Conseil fédéral a donné son feu vert à une aide de 257 millions de francs sur dix ans en faveur de la Roumanie et de la Bulgarie, nouveaux membres de l'Union européenne. Cette contribution doit encore être approuvée par le parlement.



LE CORBUSIER : BIENTÔT PATRIMOINE DE L'UNESCO

INITIATIVES

- Le peuple suisse sera peut-être appelé à se prononcer sur l'achat de nouveaux avions de combat. Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) a décidé de lancer une initiative populaire. Le texte demande un moratoire de dix ans sur l'acquisition de nouveaux appareils. La récolte de signatures doit démarrer cet été. Le GSSA se dit persuadé que les 100 000 paraphe nécessaires seront réunis sans problème.
- L'initiative de l'UDC « pour le renvoi des étrangers criminels » a formellement abouti. Sur les 212 028 signatures déposées le 15 février dernier à Berne, 210 919 sont valables, a communiqué la Chancellerie fédérale. Le texte demande le renvoi des étrangers qui ont commis de graves délits en Suisse, ou abusé de l'aide sociale.
- L'initiative populaire « pour un climat sain » a été déposée à Berne. Elle demande que la Suisse réduise d'ici à 2020 ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % au moins par rapport à 1990. Selon le WWF, la Suisse fait partie des dix pays avec les émissions de CO₂ par habitant les plus élevées du monde.

TRANSPORTS, COMMUNICATION

- Le Conseil national a rejeté par 109 voix contre 50 une initiative parlementaire de Franziska Teuscher (Verts/BE) visant à prévenir les éventuels dangers pour la santé de l'usage des téléphones portables. Leurs emballages ne porte-

ront donc pas la mention « téléphoner avec un portable peut être nocif pour la santé ».

- La National a refusé par 99 voix contre 66 de donner suite à une initiative parlementaire de l'ex-député Urs Bernhardsgrütter demandant l'instauration d'un dimanche sans voiture par an. Il a jugé cette mesure impraticable et de peu d'effet.

● Une enquête menée l'année dernière par l'International Post Corporation sur la durée d'acheminement du courrier place la Poste suisse parmi les plus rapides et fiables d'Europe. En 2007, il a fallu deux jours en moyenne à des lettres prioritaires postées de pays européens vers la Suisse pour arriver à destination. Cette durée est inférieure de 0,2 jour à la moyenne européenne. En sens contraire, les lettres prioritaires postées de Suisse vers les différents pays européens mettent en moyenne 2,1 jours pour arriver à destination. Cette moyenne est de 2,2 jours pour les 28 autres pays européens objets de l'étude. Les résultats d'acheminement sont bons également à l'intérieur de nos frontières : 97,1 % des lettres en courrier A et 96,7 % de celles en courrier B sont parvenues à temps à

leurs destinataires...

- Le futur métro lausannois aura-t-il son arrêt « Riponne-Maurice Béjart » pour honorer le chorégraphe disparu en novembre dernier, qui a longtemps habité non loin de là ? Les démarches sont bien avancées. À la demande de la municipalité de Lausanne, les Transports lausannois ont récemment contacté l'Office fédéral des transports (OFT), seul compétent pour donner son accord, qui semble très probable.

JUSTICE ET POLICE

- Le Conseil national a rejeté l'initiative de l'association Marche blanche qui réclamait l'imprescriptibilité des actes pédophiles. Ils ont en revanche accepté le contre-projet du gouvernement. Celui-ci allonge la durée durant laquelle une victime peut porter plainte, la prescription de quinze ans ne commençant à courir qu'à la majorité de la victime. Les députés ont aussi donné suite à deux initiatives parlementaires : les personnes qui ont une activité en lien avec des enfants devront produire un extrait de casier judiciaire ; les pédophiles condamnés auront l'interdiction de travailler avec des enfants pendant dix ans.



LE NATIONAL REJETTE L'IDÉE :
"TÉLÉPHONER AVEC UN PORTABLE
PEUT ÊTRE NOCIF POUR LA SANTÉ"



PETITE DIVERGENCE D'OPINIONS
SUR LE PISTOLET À ÉLECTROCHOC

- Par 92 voix contre 85, le Conseil national a réitéré sa volonté d'inclure les pistolets à électrochocs dans la liste des armes autorisées par la loi sur l'usage de la contrainte. Une conférence de conciliation est désormais nécessaire pour trouver une solution avec le Conseil des États qui s'y est opposé à trois reprises.
- Une infraction grave au Code de la route à l'étranger doit entraîner un retrait de permis de conduire en Suisse. Le Conseil des États, comme le National, a approuvé une révision de la loi sur la circulation routière. Elle ancre une pratique appliquée depuis des années, mais interdite depuis l'été dernier par le Tribunal fédéral faute de base légale.

Nouvelles fédérales

▷ DÉFENSE, PROTECTION DE LA POPULATION, SPORTS

● Les soldats de milice pourraient être contraints d'effectuer trois semaines de cours de répétition à l'étranger. C'est une des réformes de la législation militaire que le Conseil fédéral a transmises au parlement.

Transports publics genevois, a annoncé la Région gardes-frontière VI.

● L'amnistie fiscale partielle élaborée par les Chambres fédérales est ficelée. Le Conseil des États a éliminé les dernières divergences. La loi vise à exempter de toute peine celui qui se dénonce spontanément. En outre, les héritiers qui révèlent une soustraction fiscale d'un défunt auront droit à un traitement de faveur.

Suisse ont plus que doublé en 11 ans, passant de 4 639 en 1995 à 9 455 fin 2006. Ils ont élu domicile principalement dans les cantons de Genève et de Zurich. De nombreuses grandes fortunes russes ont choisi notre pays. Le classement des 300 plus riches de Bilan révèle la présence en Suisse d'une dizaine de Russes dont le patrimoine dépasse les 100 millions de francs. Au total, ils pèsent plus de 40 milliards de francs. La plupart ont profité de la chute de l'URSS pour acquérir des participations dans les entreprises privatisées et faire fortune grâce aux matières premières. Ces nouveaux millionnaires apprécient notre pays pour sa sécurité. Souvent, ils installent à l'abri en Suisse femme et enfants, pendant qu'eux-mêmes continuent de s'occuper de leurs activités en Russie. Selon les dernières statistiques de la Banque centrale russe, la Suisse est devenue la première destination mondiale des fonds transférés par des particuliers russes. Au 3^e trimestre 2007, ils ont expédié 1,21 milliard de dollars dans les banques helvétiques, presque quatre fois plus que les trois mois précédents.



● AGRICULTURE

● La Suisse a commandé quatre millions de doses de vaccin contre la maladie de la langue bleue, a annoncé l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Selon l'OVF, les quantités livrées vont permettre de vacciner l'ensemble des bovins, moutons et chèvres de Suisse. La maladie de la langue bleue est transmissible par des moucheron.

Certains animaux infectés ne développent pas la maladie, d'autres en meurent. Les symptômes typiques sont une salivation excessive, des œdèmes à la tête et des ulcérations de la muqueuse buccale.



● TRIBUNAL FÉDÉRAL

● Refuser la naturalisation à une femme parce qu'elle est voilée est discriminatoire. Le Tribunal fédéral (TF) a annulé dans ce sens deux décisions prises dans le canton d'Argovie. Il a notamment accepté le recours d'une mère de famille de 40 ans. D'origine turque, elle vit depuis 1981 en Suisse et elle s'est bien intégrée. L'an dernier, l'assemblée communale de Buchs (AG) avait rejeté sa demande de naturalisation, par 19 voix contre 15. Les opposants lui avaient reproché de porter le foulard islamique.

● ÉCONOMIE

● La réussite de Swiss va coûter cher à la compagnie allemande Lufthansa. Trois ans après la reprise de Swiss, Lufthansa va verser 269 millions de francs aux anciens grands actionnaires de la compagnie helvétique. Plus de 63 millions iront dans les caisses de la Confédération. Par ailleurs, pour Christoph Franz, patron de Swiss, ces résultats montrent que la reprise par Lufthansa était la bonne décision.

● Selon l'office fédéral de la statistique (OFS), les résidents russes en

● FINANCES

● Les gardes-frontière veulent engager soixante nouveaux collaborateurs en Suisse romande pour 2009. Ils ont lancé leur campagne de recrutement, qui se traduira par la publication de dizaines d'annonces dans de nombreux médias. Des spots seront par ailleurs diffusés pendant deux mois sur les ondes des radios du bassin lémanique. Des affiches, dévoilant les diverses facettes du métier, seront aussi placardées aux douanes et sur les véhicules des

● Le transfert de technologies entre écoles et entreprises doit prendre de l'ampleur en Suisse. Se référant à l'exemple d'Alinghi, la conseillère fédérale Doris Leuthard, rappelant que le succès du voilier suisse repose aussi sur la technologie de pointe développée par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), a défendu cette ligne à Berne.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET